

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 125/02-2017

**Sécurité : les Etats membres de l'UNSAC se retrouvent à Yaoundé du 29 mai au 02 juin pour leur 44<sup>e</sup> réunion ministérielle**

**Yaoundé (Cameroun), 27 mai 2017**– La 44<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 29 mai au 02 juin 2017 à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Les travaux commencent avec la rencontre des experts qui, pendant trois jours, feront un état des lieux prospectif de la situation sécuritaire et géopolitique dans les onze Etats membres du Comité (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad).

Les discussions porteront sur les questions en rapport avec, entre autres, la gouvernance politique et les multiples facteurs qui menacent la paix et la stabilité de la sous-région. Les participants échangeront notamment des vues sur la dimension régionale de certaines crises, dont celle de la République centrafricaine. Ils mettront également un accent sur les voies et moyens de renforcer la lutte contre les phénomènes comme la violence armée et le terrorisme, l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée, le braconnage et le trafic illicite des espèces sauvages, les tensions électorales, le trafic des drogues, la criminalité transnationale organisée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, etc.

Sur ce dernier point, il convient de souligner que la 44<sup>e</sup> réunion du Comité s'ouvrira près de trois mois après l'entrée en vigueur, le 8 mars 2017, de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite "Convention de Kinshasa" – adoptée le 30 avril 2010 lors de la 30<sup>e</sup> réunion du Comité à Kinshasa (République démocratique du Congo). Cette entrée en vigueur a été facilitée par le dépôt, le 6 février 2017, du sixième instrument de ratification par l'Angola (précédé quelques années plus tôt par le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad).

UNOCA avait exprimé sa satisfaction par rapport à cette évolution positive à laquelle il a contribué à travers diverses actions de plaidoyer auprès des Etats membres du Comité. « Nous continuerons à soutenir les efforts de la sous-région dans sa détermination à prévenir, à combattre et à mettre fin à la circulation incontrôlée des armes en Afrique centrale », souligne M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, encourageant les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention de Kinshasa. « Cela permettrait de renforcer davantage la confiance entre les Etats et de rassurer les populations, principales victimes de ce phénomène qui constitue par ailleurs une entrave au développement durable de l'Afrique centrale », explique-t-il.

Le Représentant spécial aura l'occasion d'évoquer cette question et bien d'autres dossiers cruciaux avec les chefs de délégation. Du 1<sup>er</sup> au 2 juin, M. François Louncény Fall prendra part à la session ministérielle dont l'un des temps forts sera la lecture, lors de la cérémonie officielle d'ouverture, du message du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres. Cette phase protocolaire sera également marquée par la mise en place d'un nouveau bureau du Comité. Le Ministre camerounais des Relations extérieures en assurera la présidence pour une durée de six mois. Il succèdera à son homologue santoméen, qui occupe ce poste depuis la 43<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC – qui a eu lieu du 28 novembre au 02 décembre 2016 à Sao Tomé.

Mis en place le 28 mai 1992 par l'ONU (à la demande des Etats membres de la CEEAC), le Comité, dont le fonctionnement vient de faire l'objet d'une évaluation, est un précieux outil de diplomatie préventive. Conformément à l'esprit d'un des séminaires fondateurs de cette institution organisé à Yaoundé du 17 au 21 juin 1991, le Comité a en effet pour mission principale de promouvoir les mesures de confiance aux niveaux régional et sous-régional afin d'atténuer les tensions et de faire progresser le désarmement et la non-prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Depuis sa création, la capitale camerounaise a déjà abrité plusieurs de ses sessions. La dernière remonte à la 26<sup>e</sup> rencontre tenue du 3 au 7 septembre 2007.